



Nouveaux tarifs CESFOOD à compter du 6 janvier 2025

Vous paierez désormais vos articles par points **avec votre carte du CESFO**, selon l'article choisi et toujours selon votre catégorie de tarifs subventionnés par votre employeur, comme dans les restaurants du CESFO. **Seules les catégories tarifaires A et B peuvent bénéficier des tarifs subventionnés**, sous réserve de disposer **d'un minimum de 7 points pour la catégorie A et de 6 points pour la catégorie B**. Les catégories C, D et E nécessitent un minimum de 5 points, mais **ne bénéficient pas de subvention**. Le nombre de points par article est précisé ci-dessous.

Le tarif pour les extérieur.e.s ne se base pas sur les points, un prix est défini pour chaque article.

Tarifs généraux

Articles	Points (adhérent CESFO)	Prix (tarif extérieur)
Sandwich	5	3,60 €
Sandwich sp, salade, panini, croque	6	4,30 €
Pain	0	0,65 €
Soupe	1	1 €
Salade de fruits	1,5	1,15 €
Fruit ou yaourt nature	1	0,80 €
Yaourt aux fruits	1,5	1,15 €
Pâtisserie	2	1,60 €
Chips	1,5	1,15 €

Tarif pour les adhérents du CESFO par point

Catégorie	A	B	C	D	E
Tarif	0,37 €	0,41 €	0,54 €	0,61 €	0,67 €

Boissons vendues à tarif unique

Eau (plate ou gazeuse)	Soda ou jus de fruits	Bière	Cidre	¼ vin	Café
0,80 €	1,00 €	1,35 €	1,25 €	1,60 €	0,75 €